

Jean-Marc Sauv , le confesseur des violences sexuelles de l'Eglise

Après une carrière aux plus prestigieux postes de l'Etat, le haut fonctionnaire a pris, en 2018, la tête de la commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise catholique en France. Un long travail d'écoute qui débouchera sur la remise d'un rapport final le 5 octobre.

Au tout début des années 1960, un jeune garçon de 5e prend des cours d'orgue auprès d'un prêtre du pensionnat de Cambrai, dans le Nord, où il étudie. Dans cette communauté éducative ouverte et bienveillante, l'ecclésiastique est chargé de l'instruction musicale et religieuse. Ses parents connaissent ce prêtre un peu tactile, le reçoivent chez eux. Pendant les grandes vacances, pour le collégien en culotte courte, les leçons continuent le samedi après-midi dans un pensionnat déserté. Mais, à la rentrée de 4e, le professeur de musique a disparu des effectifs de l'école. Sa nouvelle affectation n'a pas donné lieu à la petite fête qu'il est de coutume d'organiser à cette occasion. Il s'est évaporé.

Le jeune garçon a aujourd'hui 72 ans. Allure sobre et imposante, parole précise et contrôlée, Jean-Marc Sauv  a été façonné par quarante ans d'une carrière administrative au plus haut niveau. Secrétaire général du gouvernement sous quatre premiers ministres, il a ensuite été, pendant douze ans, le plus haut fonctionnaire du pays, en tant que vice-président du Conseil d'Etat. Puis sa retraite prise, évêques et religieux lui ont demandé, en novembre 2018, de présider la commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise catholique (Ciase), créée sous la pression des révélations des victimes.

Jean-Marc Sauv  accepte et, en technocrate aguerri, commence à s'organiser pour conduire cette nouvelle mission quand, un jour, il reçoit une lettre personnelle. Un ancien camarade du pensionnat lui révèle avoir été victime d'agressions sexuelles de la part du professeur de musique de leur enfance. Bouleversé, l'ex-apprenti organiste comprend enfin la raison du départ en catimini du prêtre. Puis, au fil de ses travaux, l'enquêteur en chef chargé de faire la lumière sur les violences sexuelles commises sur des mineurs ou des majeurs vulnérables depuis 1950 découvre que son ancien professeur a agressé non pas un, mais des dizaines d'enfants. Pourquoi n'est-ce pas tombé sur lui ? « C'est le prêtre dans la chambre duquel je suis le plus souvent allé », confie-t-il aujourd'hui, alors que s'approche la fin de sa mission. Glissée dans sa sacoche, la lettre ne l'a plus quitté.

« Une expérience très éprouvante »

Le 5 octobre au matin, Jean-Marc Sauv  remettra aux représentants de l'Eglise les centaines de pages du rapport de la Ciase, attendu avec appréhension par ses commanditaires. Rendu public dans la foulée, il révélera l'ampleur des agressions sexuelles commises et la profondeur du traumatisme des victimes – qui seraient plus de 10 000 en France. Il traitera aussi des raisons de la fréquente dissimulation de ces violences et des propositions pour tenter de les prévenir.

Après deux ans et demi de travail avec les vingt et un autres membres de la commission et l'audition de très nombreuses victimes, ce grand serviteur de l'Etat le reconnaît : il n'est « plus tout à fait le même ». La mission l'a marqué : « C'est une expérience singulière, très différente de celle que j'attendais quand j'ai accepté, très éprouvante. Je n'ai pas été spécialement ménagé par la vie professionnelle, mais rien n'équivaut à ce que mes collègues et moi avons découvert. Nous avons été confrontés à des vies abîmées, un empêchement de vivre, y compris chez des personnes qui ont en apparence surmonté cette épreuve. »

Déjà, ses travaux en inspirent d'autres, comme l'ex-juge des enfants Edouard Durand, coprésident de la commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles envers les enfants, qui a confié au Monde se référer à la Ciase.

Un homme de foi à l'esprit indépendant

Le haut fonctionnaire n'a pas été surpris d'avoir été sollicité par les responsables catholiques. En septembre 2018, lorsqu'une commission allemande rend public un bilan des violences sexuelles commises dans l'Eglise catholique, il glisse à son épouse : « Maintenant, les évêques français ne pourront pas éviter de créer leur propre commission. Et, tu vas voir, on va faire appel à moi. » Un mois plus tard, Olivier Ribadeau-Dumas, le secrétaire général de la Conférence des évêques de France (CEF), lui téléphone.

« Cette expérience renvoie à ce qui, en nous, est à la fois le plus profond et le plus caché, c'est-à-dire à notre humanité. Et là, on avance sans masque, sans bouclier, avec ses vulnérabilités. » Jean-Marc Sauvé

Du point de vue de l'Eglise, son parcours et sa réputation d'indépendance d'esprit accréditent l'idée que la démarche n'est pas une manœuvre destinée à endiguer le scandale. « Il fallait une personnalité indiscutable en termes d'indépendance et de stature morale », atteste Véronique Margron, présidente de la Conférence des religieuses et religieux de France (Corref). En outre, Jean-Marc Sauvé est catholique. Il s'est même posé la question de sa vocation avant d'entrer dans la vie professionnelle. Reçu à l'ENA en 1971, il décide d'entrer au noviciat jésuite de Lyon pour la mettre à l'épreuve. Finalement, il choisit de servir l'Etat. Il repasse le concours de l'ENA – il est le seul à l'avoir réussi deux fois –, sort major de la promotion André Malraux, file au Conseil d'Etat et commence une carrière qui le conduira, entre autres, au cabinet du ministre de la justice, Robert Badinter, de 1981 à 1983.

Ses liens avec l'Eglise catholique ont cependant perduré. Au point qu'à quelques mois de sa retraite, prise en mai 2018, Jean-Marc Sauvé invite au Conseil d'Etat Georges Pontier, alors président de la Conférence des évêques de France, et Olivier Ribadeau-Dumas : « Il voulait savoir s'il pouvait être utile dans l'Eglise », se rappelle celui-ci. Il devient ainsi, en mai 2018, président de la fondation des Apprentis d'Auteuil, une institution catholique qui vient en aide à des jeunes en difficulté. En novembre, lorsque l'assemblée plénière des évêques s'apprête donc à voter le principe d'une commission indépendante, les proches du jeune retraité, qui ne leur a encore rien dit, s'inquiètent. « Papa ne va pas se laisser engager là-dedans ! », s'alarme sa fille. La nomination de Jean-Marc Sauvé est annoncée le 13 novembre.

Le pari de la complémentarité des compétences

Ancienne cadre dirigeante d'Aéroports de Paris, Sylvette Toche est la première à observer la rapidité de la mécanique Sauvé. En le croisant pour la première fois, à peine nommé, lors d'une réunion aux Apprentis d'Auteuil, elle lui glisse qu'elle aimerait travailler pour la commission. Il lui répond qu'il n'a encore aucune idée de la façon dont il va s'y prendre. « Huit jours plus tard, il avait déjà en tête, limpide, le schéma de la commission qu'il voulait bâtir », se souvient Sylvette Toche. Elle devient l'efficace – et bienveillante – secrétaire générale de la Ciase, qui s'installe dans un local du boulevard Arago, à Paris, loué aux sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

Jean-Marc Sauvé décide que la commission ne comprendra ni clerc ni religieux. Les théologiens et canonistes eux-mêmes seront des laïcs. Concernant les associations de victimes, il hésite longuement, puis décide finalement de ne pas les inclure. Cette décision, qu'il ne regrette pas, sera, pendant quelques mois, un facteur de tensions avec le milieu associatif, échaudé par des années de rebuffades de l'Église. Il lit une centaine de CV, mène une quarantaine d'entretiens. Il reçoit les personnes sollicitées et quelques candidats spontanés dans les locaux de la Cité internationale universitaire de Paris, dont il préside la fondation. « Il vous accueillait solennellement en bas. On s'attendait presque à ce que la DS présidentielle arrive, avec la garde républicaine sabre au clair ! », s'amuse l'avocat spécialisé en droit pénal des affaires Stéphane de Navacelle, recruté par Sauvé.

La rencontre peut durer deux ou trois heures. Il cuisine son interlocuteur sur ses travaux passés – qu'il a lus –, sur sa façon d'envisager la tâche, teste sa disposition à s'engager. A la fin, avec une certaine gêne, le haut fonctionnaire lui demande quelles sont ses convictions religieuses et ses relations avec l'Église catholique. « Il faut que cette commission présente une sorte d'universalité dans sa composition, qui lui permette à la fois d'affirmer sa légitimité et de travailler avec différents points de vue », explique-t-il à l'historien et sociologue Philippe Portier.

Parité hommes-femmes, croyants – chrétiens ou non – et non-croyants, actifs et retraités : la commission est un échantillon relevé de compétences académiques et scientifiques, juridiques et sociales. Sur les 21 recrues, Jean-Marc Sauvé n'en connaissait que 7. « C'est, de ma part, un clair aveu de pauvreté et d'impuissance, dit-il. Je me tourne vers des personnes qui ont des compétences que je n'ai pas et des profils différents. Je sais que je ne serai pas, que je ne peux pas être le maître du jeu. » Stéphane de Navacelle lui tire son chapeau : « Son premier acte a été de se déposséder. En composant cette commission, il a scellé son indépendance. »

Une place centrale accordée aux témoignages

Lorsque la Ciase démarre ses travaux, en février 2019, Jean-Marc Sauvé ne mesure pas jusqu'où le conduira cette traversée. Pris par ses multiples postes (il préside aussi le comité d'éthique de Paris 2024), l'actif retraité évalue alors à un jour par semaine le temps dont il dispose pour la Ciase. « Moyennant quoi, je n'ai pas travaillé moins de quarante heures par semaine sur ce dossier, hormis une semaine à Noël et une en août, calcule-t-il. Une vie de dingue ! » Le plus déstabilisant n'est pas l'emploi du temps, mais les rencontres directes, ré-

pétées, approfondies, avec les personnes victimes.

Dès le début, les membres de la Ciase décident d'accorder une place centrale à ces témoignages. Jean-Marc Sauvé est l'un de ceux qui en ont écouté le plus grand nombre. Or, si certains membres de la commission ont déjà une expérience de cet ordre en raison de leur profession, ce n'est pas son cas. Dans cette épreuve à laquelle on n'est pas préparé, « ce sont les détails qui sont absolument atroces, explique Alice Casagrande, spécialiste de la lutte contre la maltraitance. Quand on entre dans le repli de chaque heure, de chaque cauchemar, de chaque tentative de suicide, on devient compagnon de route de fantômes. On est avec les démons les pires, ceux des agresseurs et ceux des victimes. »

La juriste Christine Lazerges, qui a connu Jean-Marc Sauvé quand elle présidait la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), de 2012 à 2018, a observé à quel point la mission l'a touché : « Jusqu'alors, il y avait toujours eu des intermédiaires entre lui et la situation des gens de terrain. C'était sa première confrontation directe. Il a témoigné d'une capacité à être touché par des personnes en grande difficulté d'être. »

Le besoin d'une aide psychologique

A Strasbourg, en ce soir de décembre 2019, l'audition d'une victime vient de s'achever. Elle a duré plus de deux heures et a été poignante. La théologienne Marion Muller-Colard, en tandem ce jour-là avec Jean-Marc Sauvé, raconte avoir eu « le sentiment d'être attirée vers le bas-fond de l'humanité ». L'entretien terminé, Jean-Marc Sauvé a déplié lentement son mètre quatre-vingt-dix, l'a regardée « du tout en bas où nous étions tombés » et lui a dit : « J'ai besoin d'aide. » Pour la première fois de sa vie, le haut fonctionnaire aguerri éprouve la nécessité d'un soutien psychologique. D'autres membres de la Ciase aussi. Une psychologue les accompagnera tout au long de leurs travaux.

« Etre président de la Ciase, c'est tout à coup découvrir qu'il y avait des choses indicibles, même dans les milieux les plus protégés. » Jean-Marc Sauvé

« L'écoute des victimes a donné chair à une mission abstraite, confie Jean-Marc Sauvé. On ne fait pas ce type de travail sans une exposition personnelle. Nous avons écouté en tant qu'être humain, pas en tant que spécialiste. La grande difficulté, c'est de pouvoir recevoir sans être soi-même emporté par ce qu'on reçoit. Cette expérience renvoie à ce qui, en nous, est à la fois le plus profond et le plus caché, c'est-à-dire à notre humanité. Et là, on avance sans masque, sans bouclier, avec ses vulnérabilités. »

Pour un croyant, l'exploration de la face sinistre de l'Eglise est inévitablement une mise à l'épreuve de sa foi. « Ce que je vis représente un ébranlement profond, reconnaissait déjà Jean-Marc Sauvé, interrogé par Le Monde, un an et demi après le démarrage des travaux. Ce que je découvre abîme l'image que j'ai de l'Eglise mais, en réalité, ne porte sans doute pas atteinte à ma foi. » Aujourd'hui, le tourment demeure : « Ce qui est terrible, c'est que nous sommes confrontés à une œuvre de mort qui a été perpétrée sinon au nom de Dieu, du moins avec son alibi. Pour les chrétiens, c'est extrêmement douloureux et taraudant. »

« Une opération vérité avec soi »

Fils d'un couple d'agriculteurs catholiques dans la Somme, il a été élevé dans une fratrie de cinq enfants et « se souvient encore du nom de chacun des quatre chevaux et des six vaches » de la ferme familiale, comme il l'a expliqué en recevant à l'Élysée les insignes de grand officier de la Légion d'honneur, en 2017. Il a quitté le foyer à 10 ans pour le pensionnat. Ces années à la tête de la Ciase l'ont forcé à « revenir complètement sur son passé, sur sa préadolescence ».

« Cela contraint à une opération vérité avec soi », résume le magistrat et membre de la commission Antoine Garapon. « C'est aussi ça qui est très abrasif dans cette mission, convient Jean-Marc Sauvé, en évoquant le prêtre agresseur qui lui enseignait l'orgue. J'avais le sentiment d'avoir vécu dans un environnement relativement préservé. Il ne l'était pas. Etre président de la Ciase, c'est tout à coup découvrir qu'il y avait des choses indicibles, même dans les milieux les plus protégés. »

En juin, Jean-Marc Sauvé abordait la dernière ligne droite de sa tâche, pas la moins délicate : la rédaction du rapport. Dans son petit bureau du boulevard du Montparnasse exposé au soleil de l'après-midi, il se questionnait. En fin de compte, qui a su quoi, dans ce pensionnat de Cambrai ? « L'enfant de 12 ans que j'étais avait malgré tout conscience qu'il se passait autour de lui des choses qui n'étaient pas convenables. On en avait l'intuition et personne ne parlait. Au-delà des victimes, nous le sentions, sans formuler les choses, et je ne peux pas imaginer que le monde des adultes ait pu être lui-même complètement dans l'ignorance de ce qui se passait. C'est une faillite collective. Celle de l'autorité, l'Eglise, qui n'a pas su ou pas voulu voir, mais aussi de toute une communauté éducative qui n'a pas voulu voir et des parents qui n'ont pas osé parler ou qui n'ont pas voulu entendre leurs enfants. »

Certains parents sont allés voir le supérieur, qui en a parlé à l'archevêque de Cambrai. Celui-ci a muté le prêtre, qui a continué sa carrière. Il est même devenu chanoine, avant de mourir, au début des années 1990. Dans son dossier, « il n'y a ni trace écrite de sanctions disciplinaires ni lettres de parents », témoigne Jean-Marc Sauvé. L'affaire aurait-elle été traitée de vive voix lors d'entrevues entre le prêtre et son évêque ? Le dossier a-t-il été purgé dix ans après la mort du prêtre, comme c'est l'usage dans l'Eglise ? « Les deux hypothèses se tiennent. En tout cas, c'est un dossier qui est totalement vierge aujourd'hui. » Après le 5 octobre, ce sera à l'Eglise de prendre ses responsabilités, de s'adresser aux victimes et de suivre ou non les préconisations de la commission sur le processus de réparations. Jean-Marc Sauvé, lui, aura accompli sa mission.

par Cécile Chambraud



